

Romaine Schnyder, directrice du CDTEA

MOTS-CLÉS : ADOLESCENT • DÉVELOPPEMENT • THÉRAPIE • ENFANT

Romaine Schnyder est directrice du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) et adjointe de Christian Nanchen, chef du Service cantonal de la jeunesse.

Après avoir obtenu sa licence en psychologie (psychologie clinique, psychologie générale et droit de la famille) à l'Université de Fribourg, Romaine Schnyder a travaillé pendant une dizaine d'années dans le Service de pédopsychiatrie du canton de Berne, sous la direction du professeur Willy Felder, partageant son temps entre recherche et thérapie, prise en charge et évaluation. Elle a trouvé cette expérience riche, car lui permettant de découvrir des modèles assez différents de ceux qui existent en Valais. En parallèle, elle a effectué sa thèse de doctorat en menant une étude longitudinale de l'école enfantine à la 4P sur le développement des enfants ayant eu des problèmes pré-, péri- ou post-natal. En parallèle elle a suivi une formation en psychothérapie en vue de l'acquisition du titre de psychologue spécialisée en Psychothérapie FSP. Si elle a effectué ces divers cursus, c'est, comme elle le dit si joliment, pour «avoir un sac à dos bien rempli», afin de pouvoir travailler avec les enfants, les parents, l'école, etc. Dans son parcours professionnel, Romaine Schnyder a aussi dirigé le secteur Recherche et développe-



Romaine Schnyder

ment à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) à Lausanne, puis elle est revenue en Valais pour assumer la direction du Service social et handicap de la Fondation Emera.

Depuis 2011, Romaine Schnyder dirige le CDTEA qu'elle connaissait bien pour y avoir effectué des stages, mais aussi pour une raison plus personnelle, sachant que sa motivation pour le domaine de la psychologie et la psychothérapie, en lien avec l'enfance et l'adolescence, trouve en effet sa source dans sa vie familiale. Avec un large sourire, Romaine Schnyder explique que depuis toute petite elle trouvait l'activité professionnelle de son papa particulièrement intéressante, aussi elle n'a pas hésité dans le choix de sa filière d'études supérieures, après avoir décroché sa maturité à Brig. Pour rappel, Walter Schnyder, psychologue spécialisé en psychothérapie, profitant aujourd'hui de sa re-

traite, a dirigé pendant plus de trente ans le Service cantonal de la jeunesse (connu sous diverses appellations au fil des ans) et a notamment introduit avec Jean Zermatten et d'autres, sous la direction de Bernard Comby, le concept de médiation scolaire.

Romaine Schnyder, que diriez-vous pour présenter le CDTEA?

Tout d'abord que c'est une institution unique au niveau suisse, avec une mission très large. Dans les autres cantons, les secteurs de la psychologie, logopédie et psychomotricité sont souvent séparés. A ce concept systémique et pluridisciplinaire s'ajoute la chance d'avoir sous le même toit le Centre et ses partenaires principaux que sont l'Office pour la protection de l'enfant (OPE) et l'Office éducatif itinérant (OEI). J'estime aussi important de mentionner la vision du partenariat privilégié avec l'école et avec l'Office de l'enseignement spécialisé. Il va de soi que le CDTEA collabore étroitement avec les parents, le corps médical et les institutions/services s'occupant des jeunes de 0 à 20 ans. Une autre mission qui nous tient à cœur et qui a un caractère de prévention est la formation et l'encadrement des médiateurs scolaires par nos psychologues pour enfants et adolescents.

Quels sont les principaux défis du CDTEA pour les prochaines années?

Actuellement notre premier défi est lié au Concept cantonal de la pédagogie spécialisé qui entre en vigueur à la prochaine rentrée scolaire (ndlr: cf. article-info en pp. 50-51). Le deuxième défi concerne la médiation

scolaire, en lien avec la Loi sur l'enseignement primaire. Comme nous formons déjà les médiateurs du secondaire I et II, la décision a été prise pour que nous le fassions également au primaire, en étroite collaboration avec le Service de l'enseignement. Pour nous, ces ressources internes à l'école sont essentielles au bon fonctionnement du système. Par contre, nous devons pouvoir rapidement prendre le relais, lorsque la problématique dépasse l'école.

Parmi les critiques émises par certains enseignants, il y a le danger du recours excessif à la psychologie, à la logopédie... dans une société de la surprotection. Percevez-vous ce risque?

Dans notre philosophie, nous commençons toujours par voir si l'école peut régler le problème, en s'appuyant sur ses ressources internes. Si un enseignant nous demande d'évaluer plusieurs enfants de manière injustifiée, nous essayons, en collaboration avec l'Office de l'enseignement spécialisé et d'autres partenaires, de lui apporter des outils pour qu'il apprenne à gérer certaines situations qui peuvent se régler au sein de la classe. Et lorsque nous intervenons, c'est toujours en réseau, de façon à trouver ensemble les solutions les mieux adaptées. Rappelons également que nos inter-

ventions auprès d'un enfant se font toujours d'entente avec les parents.

Et concernant le CDTEA, d'aucuns se plaignent parfois des longues listes d'attente...

Nous essayons de faire au mieux, grâce à un réseau efficace, toutefois il est indéniable que nous manquons de ressources. Dans le domaine de la psychologie en particulier, si l'on compare nos effectifs par rapport à ceux des autres cantons, tout en tenant compte des différences de population, nous figurons à l'avant-dernière place. A ce sujet, il faut relever l'importance d'une intervention précoce et la collaboration de tout le réseau significatif de l'enfant.

La logopédie est régulièrement un sujet brûlant. La situation est-elle plus sereine aujourd'hui?

Pas encore. Il faut savoir que dans ce domaine, nous avons la logopédie publique, incluant les prestations du CDTEA, du SMSPP (Service médical scolaire et psychopédagogique de la Ville de Sion) et des institutions, et la logopédie des contractualisés, dite «privée», que l'Etat finance à presque 100%, cette prestation devant être gratuite si l'on se réfère à l'accord intercantonal de la CDIP.

Dès 2008, suite à la RPT (*ndlr: réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons*), la logopédie contractualisée est financée par les cantons et non plus par l'assurance-invalidité. Même si les personnes sont compétentes, le modèle de contrat de prestation choisi en Valais ne donne pas satisfaction, en raison d'un déficit au niveau de la coordination. La solution serait d'avoir

« Depuis 2011, Romaine Schnyder dirige le CDTEA. »

un service de logopédie régionalisé, correspondant au bassin versant de chaque cycle d'orientation, ainsi les personnes de référence pourraient mieux répartir les différentes situations, ce qui contribuerait à améliorer la vue d'ensemble et à réduire les listes d'attente. Nous négocions actuellement une nouvelle organisation, ce qui se justifie d'autant plus avec l'introduction du Concept cantonal de la pédagogie spécialisée, qui met en avant les principes du guichet unique et de la proximité ainsi qu'une procédure d'évaluation standardisée.

Informez-vous parfois les écoles à propos de certaines problématiques récurrentes?

Différents centres scolaires ou organisations de l'école nous demandent de fournir des prestations de supervision, des discussions de cas anonymisés et des conférences liés à l'apprentissage, aux troubles scolaires et de comportements des jeunes. Nous l'avons par exemple fait en lien avec la problématique de la maltraitance, de façon à ce que les écoles puissent agir en professionnel en cas de suspicion.

Quel est votre regard sur les enfants et les adolescents de manière générale? Les ressentez-vous comme étant plus fragiles qu'auparavant?

Je n'ai pas du tout un regard négatif, étant donné que j'estime que la plupart des enfants et adolescents sont épanouis. En Valais, nous vivons

C'était écrit dans l'Ami des Régens en 1854

«Ce n'est pas sans peine qu'on parvient à introduire de l'uniformité parmi les livres d'école. Ils ne sont pas rares les parents qui, pour épargner une mini dépense, donnent à leurs enfants, comme livre de lecture, le premier volume qui leur tombe sous la main. Il en résulte une bigarure très nuisible au progrès des études. L'insuffisance des livres d'école est une nouvelle pierre d'achoppement. Un grand nombre de nos petits écoliers n'ont qu'un catéchisme et un ouvrage de lecture.»
L'Ami des Régens, journal pédagogique pour les écoles françaises du Valais, 15 février 1854



dans un univers encore protégé, avec un contrôle familial et social presque toujours présent. Je pense que le modèle intégratif de notre école est aussi un atout pour grandir et ensuite s'épanouir dans la société. Dans un tel système, lorsqu'un enfant a des problèmes, nous parvenons plus facilement à trouver des solutions. Rappelons à ce sujet qu'une étude suisse sur la santé des jeunes a démontré que la grande majorité des jeunes sont contents de leur situation.

En tant que spécialiste de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence, quelle suggestion feriez-vous pour réduire l'impact de certaines actualités traumatisantes, comme celle des attentats terroristes de janvier dernier à Paris?

Nous conseillons aux parents d'éviter de laisser leur enfant regarder ces images violentes diffusées par les médias. S'il pose des questions, évidemment il faut lui donner des réponses, mais en le protégeant. Pour les adolescents, c'est plus difficile, car les images sont à leur portée partout, même si on sait qu'elles peuvent avoir des effets traumatisants. La clé est dans le dialogue.

Et aux enseignants, quel «conseil» général donneriez-vous?

Tout en respectant infiniment leur travail et leur implication, j'inciterais peut-être ceux qui ne parviennent plus à gérer des comportements difficiles en classe, à faire appel à l'enseignant-ressource, au conseiller pédagogique ou au médiateur de leur école, parce que je trouve primordial d'échanger pour chercher des pistes d'actions, qu'ils trouveront dans la plupart des situations à l'interne. Si une problématique est fréquente dans un établissement, pourquoi ne pas proposer d'en faire une thématique de réflexion pour tous les acteurs et partenaires de cette école? Et qu'ils n'oublient pas que nous sommes là pour les soutenir.

*Propos recueillis
par Nadia Revaz*

A vos agendas

06.03.2015 - 14.03.2015,
Festival visages, regard sur
les relations entre générations,
Martigny et autres régions
du Valais romand, *Cinéma*
www.festivalvisages.ch

07.03.2015, Concert
«Il faudra leur dire...», Vétroz, *Concert*
www.childsrights.org

09.03.2015 - 13.03.2015, Semaine
des médias 2015 «Info? Intox?»,
Suisse romande, *Semaine thématique*
www.e-media.ch

13.03.2015 - 22.03.2015,
Semaine de la langue française
et de la francophonie,
Suisse romande, *Semaine thématique*
www.slff.ch

18.03.2015, Elèves en avance,
quelle différence?,
Bienne, *Journée thématique*
<https://formationcontinue.hep-bejune.ch>

08.04.2015 - 10.04.2015,
De l'intégration à l'inclusion scolaire,
Lausanne, *Semaine thématique*
www.hepl.ch

20.04.2015 - 24.04.2015, Festival
Vision du Réel, Lausanne, *Cinéma*
[www.visionsdureel.ch/ecoles/
projections-scolaires](http://www.visionsdureel.ch/ecoles/projections-scolaires)

20.11.2015, Journée d'économie
politique, Lausanne, *Journée thématique*
www.iconomix.ch

Jusqu'au 08.03.2015, Photographies
de Robert Bolognesi, Sierre, *Exposition*
www.cavesdecourten.ch

Jusqu'au 29.03.2015, Exposition
Le verre dans tous ses états & dans
tout son éclat, Martigny, *Exposition*
[www.sciencesdelaterre.ch/
expositions-temporaires](http://www.sciencesdelaterre.ch/expositions-temporaires)



Semaine de la francophonie Le jeu avec les dix mots

Un concours est organisé pour les élèves du primaire au secondaire lors de la semaine de la langue française et de la francophonie. Pour y participer et tenter de gagner un des nombreux prix, il suffit de choisir au moins 3 mots dans une liste en comportant 10 et d'écrire une histoire d'environ 10 phrases avec. Si votre classe souhaite participer au concours, les histoires, films, poèmes... devraient être envoyés d'ici le 31 mars. Des fiches pédagogiques sont disponibles en ligne.
www.slff.ch



Pour en savoir plus sur ces événements et/ou découvrir le memento pédagogique actualisé:
www.resonances-vs.ch
> Agenda pédagogique